

toland, M. l'abbé Philippe Perrier, de Joliette, a démontré qu'il existe au Canada une "conscience missionnaire". Nos missionnaires, au nombre de 1,565, sont répandus du pôle nord à l'équateur, et de l'équateur au pôle sud. Il en faut encore un grand nombre.

— Par l'entremise de la "Catholic Church Extension Society" un don de \$500.00 a été fait à la mission de Marchand, où M. l'abbé J.-M. Gagné vient de construire une chapelle. Au diocèse de Winnipeg, par les soins de la même Société, une chapelle luthérienne a été achetée à Tenby et convertie en chapelle catholique par le R. P. Emmanuel, O. M. Cap.

— M. l'abbé J.-O. Lizotte, en repos depuis plusieurs mois, a été nommé aumônier du nouveau Sanatorium Saint-Boniface à Saint-Vital.



R. I. P.

— S. E. Mgr Timothée Casey, ancien évêque de Saint-Jean, N.-B., et archevêque de Vancouver, C.-A., décédé à Vancouver.

— M. l'abbé René Labelle, dix-septième supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

— M. l'abbé Flavien Laliberté, S. S., qui fut professeur pendant cinquante ans au Collège de Montréal, décédé à l'Hôtel-Dieu.

— R. P. Thomas Couët, O. P., noyé avec deux neveux et un ami dans le lac Kénogami, près de Chicoutimi. Le regretté défunt avait publié en 1925 un livre intitulé: "La Mère de la Charité et les Soeurs Dominicaines de Québec", dans lequel est raconté le séjour de ces religieuses à Makinak et à Otterburne, ainsi qu'à l'archevêché de Régina.

— Rde Soeur Emérentienne de l'Assomption, des Chanoinesses des Cinq Plaies, soeur de M. l'abbé Joseph Picod, curé de Saint-Lupicin, décédée à Notre-Dame de Lourdes, Man.

— Rde Soeur M. de St-Alphonse de Liguori, des Soeurs de Ste-Croix, ancienne missionnaire à Falher, Alta, soeur des RR. PP. Joseph Waddel, S. J., et Alphonse Waddel, O. M. I., décédée à Saint-Laurent, Qué.

— M. F.-X. Caron, père de M. l'abbé Sylvio Caron, curé de Fannystelle, décédé à Montréal.

— Si nous voulons défendre la vérité catholique, il faut la défendre telle que le Pape l'enseigne. Peu importe que l'on mécontente ou un parti, ou un peuple, ou un siècle! Ni roi, ni peuple, ni siècle, n'ont de concession à lui demander. Elle est ce qu'elle est. Ceux qui la repoussent périront, ceux qui la déguisent l'outragent. — Louis Veillot.